CHAPITRE III

L'AGRESSION

§ 125. — On peut ranger sous ce titre pris dans son sens le plus large, plusieurs catégories d'actes si nombreux et si divers qu'un seul chapitre ne suffira pas à les analyser. Je me propose donc de ne comprendre ici, sous ce titre, que les actes causant un dommage physique au point de tuer ou de blesser, c'est-à-dire des actes destructifs de la personne humaine.

Même parmi les actes ayant un caractère absolument ou partiellement homicide, il en est plusieurs qui ne rentrent pas dans le domaine de l'agression telle qu'on l'entend d'ordinaire. Je veux parler de ceux qui n'impliquent ni antagonisme, ni conflit.

Le premier, c'est l'infanticide. Loin d'être envisagé comme un crime, le meurtre d'un enfant a été considéré par toute la terre dans les premiers âges et est encore regardé de nos jours dans diverses parties du monde, comme n'étant pas même un délit ; parfois même c'est un devoir. Il y a d'abord l'infanticide qu'impose le salut

des adultes ; dans une tribu toujours exposée à mourir de faim, la survenance de nouveaux membres peut être fatale aux anciens. Le meurtre des enfants du sexe féminin est souvent aussi inspiré par le souci des intérêts de la tribu : on établit la règle de tuer les filles qui, inutiles à la guerre et à la chasse, prélèveraient sans dédommagement une part sur les provisions de nourriture. Il existe encore l'infanticide commis dans un accès de colère qui, chez les sauvages et même chez les demi-civilisés, passe pour un acte sans conséquence ; les époques primitives considèrent en effet comme naturel que le père ait le pouvoir de vie et de mort sur ses enfants. Reste enfin le sacrifice d'enfants offerts en propitiation aux chefs cannibales vivants ou morts. On peut ranger ce dernier genre d'infanticide, considéré comme un devoir, parmi les actes qu'inspire un sentiment promoral.

Arrivons aux homicides que la société sanctionne et dont les victimes sont des adultes. Citons, en premier lieu, ceux qui sont commis en maint pays aux funérailles : par exemple, jusqu'en ces derniers temps, les *sutties* dans l'Inde. S'il s'agit des chefs et des rois, on immole des victimes en bien plus grand nombre encore. L'immolation des veuves qui doivent accompagner leurs maris dans l'autre monde, et le meurtre des serviteurs mâles (parfois d'amis) destinés à les servir, sont des formes d'hécatombes globales, longtemps en usage en divers pays et pratiquées encore dans diverses parties de l'Afrique. Il faut ajouter à ces exemples les sacrifices tels qu'il s'en offre communément au Dahomey où l'on tue

un homme afin que son esprit puisse porter un message du roi à un ancêtre défunt. Les homicides de cette catégorie ont aussi une sorte de sanction pro-morale, car ils sont inspirés par le respect de la coutume et par le devoir de la fidélité.

Nous avons enfin les homicides qu'inspirent des croyances réputées religieuses. Les sacrifices de victimes à des divinités avec ou sans le prétexte de leur offrir la chair humaine en nourriture, ont été en grand honneur aux époques primitives et chez diverses races comme les Phéniciens, les Scythes, les Grecs, les Romains, les Assyriens, les Hébreux, etc. Ils ont été poussés dans quelques pays jusqu'aux dernières extrémités, comme autrefois à Mexico où chaque année l'on égorgeait sur les autels des milliers de victimes humaines et où l'on faisait des guerres en proclamant que les dieux avaient faim. Il faut encore ajouter à ces homicides religieux qui, dans les premiers âges, pourvoyaient aux convoitises attribuées aux dieux, les homicides religieux commis, à une époque relativement moderne, aussi bien par les protestants que par les catholiques en vue d'apaiser la colère de Dieu contre les mécréants.

Dans la théorie qui fait consister la justice des actes dans l'accomplissement des ordres divins, ces homicides religieux, comme plusieurs de ceux qui viennent d'être décrits, étaient dictés par l'un des motifs que nous appelons pro-moraux.

§ 126. — De ces agressions qui prennent la forme d'homicides, mais ne sont pas la conséquence d'antagonismes entre personnes et entre tribus, passons au genre

d'agressions qui a pour cause la soif du sang, s'associant ou ne s'associant pas à des inimitiés de personnes ou de tribus.

Je commencerai par rappeler l'exemple déjà mentionné des Fidjiens, chez qui le meurtre était réputé honorable. On serait porté à refuser d'ajouter foi à une semblable assertion si elle n'était confirmée par des faits analogues constatés chez d'autres peuples.

« Un Boschiman, nous dit Livingstone [1], était assis au coin de « son feu et racontait ses premières aventures ; dans le nom- « bre figurait le meurtre de cinq autres Boschimans. « Il y avait, « disait-il en comptant sur ses doigts, deux femmes, un homme « et deux enfants. » — « Quel coquin tu fais ! tu oses te vanter « d'avoir tué des femmes et des enfants de ta propre nation ! « Que dira Dieu lorsque tu paraîtras devant lui ? » — « Il dira, « répliqua-t-il, que j'étais un bien habile homme... » Je m'aper- « çus que tout en se servant du mot en usage chez les Bakwains « pour parler de la divinité, il s'en faisait l'idée d'un chef et « pensait tout le temps à Sekomi. »

Wilson et Felkin [2] dans leur description de l'Ouganda dépeignent un état de choses et un genre de sentiments encore plus étonnants. Voici, par exemple, un incident caractéristique.

« Un jeune page de Mtesa (roi de l'Ouganda) fils d'un chef subalterne, était souvent employé à m'apporter des messages du palais. Un matin il vint à ma demeure et m'apprit très gaiement

1. Livingstone. *Missionary Travels and Researches*, 1857, p. 159.
2. Wilson and Felkin. *Uganda and the Egyptian Soudan*, 1882, 1, 224.

qu'il venait de tuer son père. Je m'informai de la raison pour laquelle il avait agi ainsi. Il me dit qu'il était fatigué de n'être qu'un serviteur et désirait devenir chef. Il s'en était ouvert à Mtesa qui lui avait répliqué : « Eh bien ! tue ton père et tu deviendras chef, » et le jeune homme l'avait fait. »

De nombreux exemples prouvent que chez les peuples qui mènent une vie d'agression, il est vertueux de détruire et lâche de préférer la paix.

« Le nom de harami (brigand) est encore maintenant un titre d'honneur chez les Bédouins de l'Hedjaz... Au contraire on appelle fatis (charogne, le corps crevé des Klephtes) celui qui a le bonheur, comme nous dirions, de mourir dans son lit. Sa mère toute en pleurs s'écriera : « Oh ! que mon fils n'est-il mort de la mort d'un coupeur de gorges ! » et les vieilles, qui l'assistent, lui feront observer avec respect qu'un tel malheur a pour cause la volonté d'Allah [1]. »

L'exemple des Kukis montre clairement l'intensité que peut acquérir la croyance en l'efficacité du meurtre. Leur paradis « devient le partage de l'homme qui a « tué le plus grand nombre d'ennemis dans sa vie ; « ceux qu'il a tués le servent en qualité d'esclaves [2]. »

Nous pouvons ajouter à cette soi-disant approbation divine du meurtre, l'approbation manifestée dans d'autres circonstances par la société elle-même. Chez les Pathans [3], une des tribus de la frontière Nord-Ouest du

1. Burton. *Narrative of a Pilgrimage to El Medinat and Mecca*, 1855, III, 66 7.

2. Rowney. *Wild Tribes of India*, 1882, p. 187.

3. Sir R. Temple. *Report on the North Western Frontier of Punjab*. Lahore, 1865, p. 63.

Pundjab « c'est à peine s'il existe un homme dont les mains ne soient pas souillées » et « chacun dresse la liste de ses meurtres ». Un sentiment du même genre peut éclater spontanément sous l'influence d'un état social désordonné ; nous en trouvons la preuve en Californie pendant la période de la fièvre de l'or. Les meurtriers « marquaient le nombre de leurs victimes par des entailles sur les crosses polies de leurs pistolets ou les manches de leurs couteaux ».

§ 127. — Laissons là cette croyance, implicite ou expressément affirmée, dans l'honneur qu'il y a à commettre des homicides privés, croyance qui règne encore chez quelques sauvages à l'heure actuelle, et passons à la croyance qui regarde comme honorable l'homicide public et commis en grand pour venger les préjudices prétendus ou réels infligés entre tribus ou entre nations. Les anciennes annales des peuples barbares ou à demi civilisés en sont remplies.

Nous en trouvons d'abord parmi les dieux des anciens Hindous. Le *Rig-Véda* fait l'éloge d'Indra, le guerrier dévastateur. Agni, lui aussi, est né pour être le « massacreur des ennemis et le destructeur des cités. » Emules de leurs dieux, les guerriers du *Rig-Véda* et du *Mahabharata* se glorifient de leurs victoires. Offrant à Indra de copieuses libations, le héros fait cette prière : « Donne-nous en partage les biens de celui que tu as tué. Livre-nous la maison de celui qui est difficile à vaincre ». On peut ajouter à ces prières, communes à tous les peuples guerriers, les passages du *Mahabharata* qui recommandent des actes atroces.

« Un homme doit donner à son ennemi une raison sérieuse de se fier à lui, et le frapper au bon moment où le pied lui glisse.

« A moins de percer son ennemi jusqu'aux moelles, à moins de lui faire quelque chose de terrible, à moins de le frapper comme on tue un poisson, un homme ne parvient jamais à la vraie prospérité. »

« Un fils, un frère, un père ou un ami est-il un obstacle à vos intérêts : tuez-le [1]. »

De ces Aryens primitifs, passons aux anciens Sémites. Leurs annales nous les montrent encore plus convaincus du mérite de ces actes sanguinaires. Les rois Assyriens [2] se glorifient dans des inscriptions relatant des massacres en masse et les cruautés les plus sauvages. Sennachérib conduisant son char à travers des « flaques profondes » de sang, se vante que les « roues s'embarrassaient dans le sang et dans la chair. » « J'ai arraché les langues des vaincus, dit Sardanapale, je leur ai brisé les membres et je les ai jetés en pâture aux chiens, aux ours, aux aigles, aux vautours, aux oiseaux du ciel. » Tiglath-Philezer racontant le massacre des Muskayens dit que « leurs carcasses jonchaient les vallées et les sommets des montagnes ». Dans une inscription d'Assur-Natsir-pal se trouvent ces mots : « Je suis une arme qui n'épargne pas. J'ai écorché les nobles rebelles et de leurs peaux j'ai recouvert une pyramide ». « J'ai

1. *Rig-Veda*, I, 84 ; VII, 6, 2, VII, 32, 7 ; *Mahabharata*, XII, 5290 ; V, 5617.

2. *Records of the Past*, I, 49, 78 ; V, 9 ; idem, *New Series*, II, 137, 143, 153 ; IV, 61.

brûlé en holocauste les jeunes gens et les jeunes filles ». Et Salmanazar II dit en parlant de ses ennemis : « J'ai teint les montagnes de leur sang comme on teint de la laine. » Ils s'attendaient évidemment à ce que la postérité admirât ces massacres impitoyables et cette attente prouve qu'ils les croyaient légitimes. Nous ne pouvons croire en effet que ces rois Assyriens aient de propos délibéré voulu se déshonorer pour l'éternité.

Négligeant les exemples que pourraient nous fournir en foule l'histoire des Egyptiens, des Perses, des Grecs, des Macédoniens, des Romains, nous rencontrons la trace d'idées et de sentiments analogues parmi les peuples de l'Europe septentrionale. Les Gaulois des premiers âges rentraient chez eux au galop de leurs chevaux avec des têtes d'ennemis attachées à leur selle. Ils les disposaient ensuite sur des pieux ou les conservaient dans des coffres [1].

« Les Suèves et les Germains, » nous dit César, « se glorifient par dessus tout de ce qu'à une distance considérable de leurs territoires les terres demeurent désertes. »

Le fait que les Scandinaves se figuraient le Paradis comme un champ clos où se livraient des combats quotidiens, montre bien la croyance alors dominante dans la vertu d'une agression heureuse. Il serait superflu de rappeler qu'au Moyen Age l'agression heureuse était regardée comme la seule chose qui comptât dans la vie.

1. César. *Commentarii de Bello Gallico*, IV, 2 ; VI, 21.

L'histoire n'est guère que le registre des causes criminelles des nations, relatant des cas de brigandages politiques et leurs conséquences. A chaque page « les armes et les guerriers » fournissent le thème universel. Le meilleur moyen de montrer le sentiment qui a dominé jusqu'en des temps relativement récents, c'est encore de citer les devises des familles nobles. En voici quelques-unes choisies dans l'aristocratie anglaise. « Les Comtes de Rosslyn : » Combats ! « les Barons Hawke : « Frappe ! » les Comtes de Sefton : « Vaincre, c'est vivre, » les Marquis de Devonshire : « Je vaincrai par Dieu et mon épée, » les comtes de Carysford : « Cette main est ennemie, » Les Comtes Magawley : « La main rouge à la victoire, » les ducs d'Athole : « En avant, Fortune, et prépare des chaînes ».

Le commentaire poétique de la devise des Middleton exprime bien l'esprit général de cette époque :

« Mon rude bouclier, mon épée et ma lance
« Font de moi le seigneur des pays d'alentour.
« Qui ne sait appeler le fer à sa défense
« Doit sous mon bouclier se courber à son tour.
« Il lui faut tout quitter, et sa terre et sa vigne,
« Car tout ce que possède un lâche m'appartient. »

Les devises expriment des sentiments réputés honorables entre tous et supposent implicitement l'existence de sentiments analogues chez autrui ; celles que nous avons citées impliquent donc la sanction sociale qu'on décernait aux penchants agressifs. La vie guerrière pas-

sait pour être approuvée de Dieu lui-même, ainsi que l'attestent les cérémonies religieuses, dont on entourait l'entrée dans la chevalerie. Même la guerre déclarée sans provocation s'appuyait sur un sentiment pro-moral.

Au fond, il en est encore de même de nos jours. L'ancien esprit, à peine dissimulé sous le respect conventionnel pour la religion professée, perce à chaque instant. Un hymne excite beaucoup moins d'enthousiasme que le chant du « hardi Scandinave » et tout l'auditoire s'enorgueillit des exploits des « loups de mer » qui conquirent la Normandie, en particulier du vers : « Non, jamais nous n'oublierons nos pères ». Il n'y a pas de lecture plus populaire que celle des récits de batailles et l'on donne le surnom de « grand » à Alexandre, à Charlemagne, au czar Pierre, à Frédéric, à Napoléon, malgré toutes les atrocités qu'ils ont commises. Parfois même ce sentiment s'exprime sans ambages. Lord Wolseley [1] dit en parlant du soldat : « Il doit croire que les devoirs de son état sont les plus nobles qui puissent échoir en partage à un homme. Il doit apprendre à mépriser tous les devoirs de la vie civile ». Ce sentiment n'est pas circonscrit aux devoirs d'un soldat défendant sa patrie, devoirs que de nos jours il n'a jamais à remplir, mais s'étend aux devoirs du soldat envahisseur des pays étrangers et surtout des nations plus faibles. Le penchant agressif transforme la bassesse en grandeur d'âme. Lorsque l'épopée hindoue nous montre le dieu Indra vainqueur d'une femme, nous sommes étonnés de voir le poète

1. Général Wolseley. *The soldier's Pocket Book*, p 5.

louer une victoire qui nous paraît si lâche. Lorsque sur les murs de Karnak nous voyons Ramsès sous la forme d'un géant qui tient par les cheveux une demi douzaine de nains et qui coupe toutes leurs têtes d'un seul coup de son épée, nous trouvons étrange qu'il ait songé à faire glorifier par la peinture un triomphe aussi aisé du fort sur le faible. Mais nous, avec nos armes de précision, nos obus, nos fusées de guerre, notre canon à longue portée, venons-nous à battre des peuples presque désarmés, victoire aussi facile que celle d'un homme sur un enfant, tous nos journaux applaudissent, on comble les chefs de l'expédition de titres et de récompenses ! On déclare « nobles » les devoirs du soldat accomplis de la sorte ; comparés avec eux, ceux que doit remplir un paisible citoyen, sont déclarés méprisables !

Ainsi donc, sans aucun doute, le sentiment qui se réjouit de la supériorité personnelle et qui est prêt à se ranger sous les ordres d'une autorité volontairement acceptée pour massacrer de prétendus ennemis, sans s'inquiéter s'il existe une raison légitime de le faire, ce sentiment est encore dominant. La sanction sociale et la sanction intérieure et réfléchie qui s'y rattache, constituent un sentiment pro-moral dont l'autorité demeure souveraine pour les relations internationales.

§ 128. — La morale de l'inimitié telle qu'elle vient d'être dépeinte et qui ne recevait aucun adoucissement chez les tribus sauvages, surtout chez les cannibales, s'est plus ou moins adoucie dans les anciennes sociétés à demi-civilisées. Bien que continuant à prédominer durant l'évolution des sociétés civilisées, elle s'est progressivement tempérée au contact de la morale de l'amitié, tandis que la vie sociale interne disciplinait les hommes par la coopération pacifique. La prospérité relative des nations, déterminée en partie par leur puissance guerrière, l'a été simultanément par la mesure selon laquelle elles ont su dans les rapports quotidiens, réprimer les tendances agressives de leurs membres.

Chez les peuples qui ont produit une littérature, nous constatons à une époque relativement éloignée l'apparition d'une morale de l'amitié opposée à une morale de l'inimitié. Ces maximes sortant de la bouche des poètes et des sages, nous ne pouvons les prendre pour types des croyances reçues ; pas plus que nous ne pourrions nous faire une idée des croyances reçues de nos jours par le commandement si souvent répété par nos prêtres de pardonner à nos ennemis. Mais un fait significatif, c'est l'expression de sentiments altruistes reparaissant par intervalles dans les sociétés primitives à la suite de longues périodes d'une vie relativement pacifique. Il est intéressant d'observer comment à la suite de l'égoïsme complet des activités en antagonisme, une réaction violente a conduit à prêcher un désintéressement absolu. Tandis que les plus antiques parties de la vaste compilation qui constitue le *Mahabharata*, expriment un sentiment sanguinaire, les plus récentes prononcent la condamnation des guerres inutiles. Il y est dit que combattre est le pire moyen de s'assurer la victoire et qu'un roi doit étendre ses conquêtes sans combattre. On y flétrit même tout acte agressif en termes encore plus énergiques que voici :

« Traite les autres comme tu voudrais être traité. Ne fais à ton voisin rien de ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît par la suite. La règle d'action, c'est de considérer son voisin du même œil que soi-même. »

Dans les écrits d'un moraliste hindou qui d'après Sir William Jones vivait au IIIe siècle avant J.-C, nous lisons la sentence suivante :

« Un homme vertueux ne pense qu'à faire du bien à son ennemi ; même lorsque celui-ci est sur le point de le tuer, il ne nourrit contre lui aucun sentiment d'hostilité [1]. »

De même chez les Perses, nous trouvons dans les écrits de Sadi le précepte : « Témoignez de la tendresse même à vos ennemis. J'ai entendu dire que les hommes qui pratiquent la véritable foi de Dieu ne causent jamais une peine au cœur de leurs ennemis [2]. » Même doctrine en Chine, où Lao-tse écrit :

« La paix est la fin la plus haute... Quiconque se réjouit de la destruction de la vie humaine est indigne qu'on lui confie l'autorité en ce monde. Celui qui a servi d'instrument à l'homicide doit pleurer sur ses victimes. »

« Pourquoi, dit Confucius, avoir recours au meurtre dans l'exercice de votre gouvernement? *Manifestez* l'expression de désirs justes et le peuple sera bon. » Meng-tseu était d'opinion qu'il était réservé de réaliser

1. *Mahabharata*, XIII, 5571 dans Williams (Monier) *Indian Wisdom*, 1875, et sir William Jones *Works*, 1807, III, 242.
2. Sadi. *The Gulistan*. I, stance 33 ; II, stance 4.

l'unité de l'empire à celui qui n'aurait aucune propension à l'homicide. Voici comment il s'exprimait au sujet des esprits belliqueux :

« Lorsqu'ils se disputent un territoire les armes à la main, ils tuent jusqu'à ce que les champs soient couverts de cadavres. Luttent-ils pour la possession d'une ville, ils la remplissent de cadavres... La mort ne suffit pas pour punir un pareil crime [1]. »

Pour une époque aussi primitive Meng-tseu était évidemment animé de sentiments plus élevés que ceux « des barbares occidentaux » de l'époque actuelle. Il aurait sans doute appliqué à la guerre de conquête cette épithète de « comble de toutes les ignominies » qui a servi à caractériser l'esclavage.

Nous avons cité dans les paragraphes 437 et 573 des *Principes de Sociologie* l'exemple de diverses tribus qui n'ont pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur l'esprit d'agression ; chez ces tribus les crimes accompagnés de violence sont si rares qu'il est à peine besoin d'une police. A ces exemples on peut en ajouter quelques autres. Ce sont les indigènes de Sumatra [2], peuple simple qui, rejeté dans l'intérieur par les Malais, nous est représenté par Marsden comme « doux, pacifique et endurant » c'est-à-dire comme nullement agressif. Ce sont les Thârus [3] qui habitent au pied de l'Himalaya une

1. Lao-Tze. *The Tao-te-King*, XXXI ; Confucius, *The Analects* (dans Legge *Chinese Classics*, vol. I), XII, 19 ; Meng-Tze (*The Works of Mencius*, dans Legge, *Chinese Classics*, vol. II), livre I, partie I, ch. VI ; *ibidem* IV, I, 14.
2. W. Marsden. *The History of Sumatra*, 1783, p. 173.
3. Nesfield dans *Calcutta Review*, 1884, LXXX, 41.

bande de forêt reculée où ils trouvent un refuge contre l'envahisseur et qu'on nous dépeint comme « une race paisible et douée d'un bon naturel ». Diverses autorités nous fournissent encore un témoignage particulièrement pertinent au sujet des Iroquois. Morgan [1], dans son ouvrage *la Ligue des Iroquois*, s'exprime ainsi :

« Les Iroquois se glorifiaient de ce que le but principal de leur confédération était de maintenir la paix et de rompre avec l'esprit de guerre perpétuelle qui d'âge en âge avait décimé la race rouge. »

Le même écrivain nous montre clairement quel avait été le résultat de ces idées :

« Les crimes et les délits étaient si rares sous l'empire de ce système social que c'est à peine si l'on pouvait dire que les Iroquois eussent un Code pénal. »

La vérité qu'il nous importe toutefois de noter ici pardessus tout, c'est que durant les états d'hostilité qui rendent l'agression habituelle, celle-ci acquiert une sanction sociale et dans certains cas divine ; elle a pour point d'appui un sentiment pro-moral. Au contraire, dans les cas ci-dessus, on réprouve l'esprit d'agression, esprit qui répugne à un sentiment moral digne de ce nom.

Il n'en était pas autrement chez les Hébreux. Après que leur captivité eût mis un terme aux antagonismes chroniques de leur période nomade et que les guerres de

1. Morgan. *League of the Iroquois*, Roch. États-Unis, 1851, p. 92, 330.

conquête eurent abouti à un état de paix relative, une expression de sentiments altruistes remarquable se fit jour. Nous trouvons dans le Lévitique le sentiment qu'on a souvent regardé comme exclusivement chrétien : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » principe qui semble toutefois avoir été limité dans l'application « à la famille des enfants d'Israël ». Plus tard les Esséniens, le Christ et ses apôtres étendirent la morale de l'amitié aux ennemis mêmes et la poussèrent jusqu'à recommander de tendre la joue à qui nous frappe.

§ 129. — Quelle induction générale pourrons-nous asseoir sur les groupes de faits qui précèdent ? Dans son ensemble, l'expérience montre, comme on devait s'y attendre, qu'aussi longtemps que les conflits entre tribus ou nations sont graves et durables, les idées et les sentiments dominants procèdent de la morale de l'inimitié et refoulent les idées et les sentiments de la morale de l'amitié propres à la vie interne de la société ; ils repoussent plus ou moins fortement ces dernières tendances, et multiplient les agressions dans les rapports d'homme à homme.

Les diverses variétés d'homicide qu'on remarque à l'origine, — l'infanticide, le meurtre accompli dans un but de cannibalisme, les hécatombes funéraires, les sacrifices aux dieux — caractéristent les sociétés où l'état de guerre est habituel. La combativité invétérée de ces abominables anthropophages, les Fidjiens [1], chez

1. Erskine. *Journal of a Cruise in the Western Pacific*. 1853, p. 247 et Williams *Fiji and the Fijians*, I, 218, 246-7.

lesquels tout homme était toujours prêt à exposer sa vie, s'explique par leur conception de l'autre monde où leurs dieux « guerroient, tuent et s'entre-mangent, » et portent des noms comme « le meurtrier » « tout humide encore de la boucherie et du carnage, » etc., où un chef qui vient de mourir, se vante « d'avoir détruit bien des villes et tué beaucoup d'hommes à la guerre, » où enfin ceux « qui n'ont jamais tué d'ennemi » subissent « le plus dégradant de tous les châtiments. »

Les Boschimans qui tirent vanité du meurtre privé, passent leur vie à lutter sans trêve contre les hommes ou les animaux, toujours assaillants ou assaillis. De même encore les Bédouins commettent d'incessantes agressions et n'estiment honorable que la mort rencontrée dans un combat. Enfin les Ougandas dont le roi suggère à son page le parricide commis si gaiement par ce dernier, sont des soldats réputés pour leur humeur guerrière « qui marque de son empreinte toute leur vie et tout leur gouvernement [1] ».

Si de ces récits de cas extrêmes, nous passons à des récits sur les sociétés en cours de développement, nous voyons l'esprit d'agression décroître parallèlement à l'intérieur et à l'extérieur. Pendant la période mérovingienne, à côté des activités guerrières à l'état chronique descendant jusqu'aux guerres entre cités, une violence perpétuelle caractérisait les relations entre individus. Les rois assassinaient les reines, des souverains étaient tués par leurs fils, des princes étaient les meurtriers

1. Wilson et Felkin. *Uganda and the Egyptian Soudan*, I, 201.

de leurs frères, la soif du sang et la cruauté s'étalaient au grand jour. A l'époque suivante, les victoires de Charlemagne furent accompagnées d'atrocités révoltantes [1]. Il fit décapiter 4.000 Saxons en un seul jour et mettre à mort ceux qui refusèrent le baptême ou qui avaient mangé de la viande pendant le Carême. Pendant la Féodalité, les luttes incessantes entre nations avaient pour cortège les guerres continuelles des nobles. Les chroniqueurs ne rapportent pour ainsi dire que des crimes et ne prêtent aucune attention au meurtre des serfs par des chevaliers comme n'encourant aucun reproche. Mais la suite des temps et l'unification des royaumes restreignit l'état de guerre ; comme conséquence l'activité industrielle et la coopération interne qui s'ensuivit, prirent plus de place dans la vie humaine. Les formes les plus brutales de l'esprit d'agression finirent par être blâmées, tandis que l'on approuvait au contraire toute conduite caractérisée par le respect d'autrui. Bien que les temps modernes aient vu de grandes guerres, les activités belliqueuses n'ont plus eu la même prédominance qu'à l'origine et les sentiments conformes à une activité pacifique n'ont plus été aussi universellement comprimés. Toutefois, comme nous l'avons vu ailleurs (*Principes de Sociologie* § 573), la brutalité des citoyens à l'égard les uns des autres a coïncidé par intervalles avec la recrudescence des guerres et a diminué avec elles, tandis que des modifications concomitantes se faisaient jour dans la règle de la morale.

1. Hallam. *Europe during the Middle Ages*. Ed. 1869, p. 16.